



# Lettre

Numéro 17 | Mars 2014

## Cap sur les 50 ans d'Ada 13

Notre association aura cinquante ans au mois d'août 2014. La préparation de cet anniversaire avance bien.

### Au calendrier

#### Du 20 au 26 octobre

à la galerie Athéna de la mairie du treizième

**Exposition sur le thème :** « Une histoire parisienne de la démocratie participative - Cinquante ans d'histoire du 13<sup>e</sup> sous le regard d'Ada 13 ».

#### Le 25 octobre

à l'École d'architecture Paris-Val-de-Seine

**Colloque sur le thème :** « Le treizième et Ada 13 - Cinquante ans d'histoire partagée ».

Les deux événements se complètent et sont interactifs. Ils sont coproduits avec la mairie et bénéficient du soutien technique et financier de nombreux partenaires. Mais le travail de préparation, intense et passionnant, repose sur les forces vives d'Ada 13 : nous espérons que ce sera un beau témoignage de son dynamisme intact, un demi-siècle après sa création. *Emmanuel Leguy* ■

**Retenez ces dates, lisez nos infos, soutenez-nous, rejoignez-nous !**



## Retrouver nos quais

La fête et le repas de quartier participatif annoncés pour le 6 avril dans la Lettre 16 sont reportés aux 18 et 19 octobre 2014. Le temps a manqué pour une organisation au printemps. L'événement deviendra une fête du 13<sup>e</sup> arrondissement. Autour d'un repas de quartier participatif à thème, il y aura une série de manifestations.

Informations sur [www.conseilsdequartierparis13.fr](http://www.conseilsdequartierparis13.fr)

## Municipales 2014 : questions aux candidats

Lettre du 27 février 2014.

Ada 13 rassemble depuis près de cinquante ans des habitants du 13<sup>e</sup> arrondissement qui aiment leur quartier et participent activement à la vie locale et aux changements qui les concernent. À partir de problèmes concrets portant sur l'habitat, la circulation, les espaces verts, l'urbanisme, notre association propose des solutions collectives à l'échelle de l'arrondissement.

Forts de cette expérience, nous vous adressons une liste de questions dont les réponses sont susceptibles d'éclairer nos adhérents pour leur choix au moment du vote. Nous nous proposons de diffuser vos réponses sur notre blog. [ada13.com/wordpress](http://ada13.com/wordpress)

- 1 Révision du PLU : envisagez-vous au préalable une évaluation du PLU en cours associant les habitants ? Si oui, selon quelles modalités ?
- 2 Densité : dans le cadre de l'émergence de Paris Métropole, pensez-vous qu'il soit encore souhaitable d'augmenter la densité sur Paris intra-muros ? Si oui, pensez-vous que cette augmentation passe par la construction de tours ?
- 3 Plan Climat : comment accélérer la réhabilitation thermique du bâti ancien de Paris ? En particulier, pour les copropriétés ? Rendez-vous cette opération obligatoire pour tous ou seulement lorsqu'un ravalement sera programmé ?
- 4 Logement : quels sont vos objectifs de construction de logements dans le 13<sup>e</sup> par statut (privé ou public, accession à la propriété, logement social...) ?
- 5 Logement (suite) : Paris est une zone très tendue, qu'envisagez-vous pour modérer les loyers dans le cadre ou en complément de la loi Alur ?
- 6 Transports : quelles sont vos priorités en matière de transports publics ?
- 7 Environnement : avez-vous une stratégie pour ouvrir la Petite Ceinture aux usagers ?
- 8 Environnement (suite) : souhaitez-vous rééquiper en bancs les espaces publics ?
- 9 Paris et le 13<sup>e</sup> arrondissement comportent des quartiers isolés ; quelle politique envisagez-vous pour leur désenclavement ?
- 10 Commerces et services : estimez-vous que les dispositions inscrites au PLU sont suffisantes pour les protéger ? Sinon, quelles mesures envisagez-vous ?
- 11 Conseils de quartier : envisagez-vous une réforme pour le prochain mandat ? Si oui, quelles en seraient les grandes lignes ?
- 12 Accueil santé : quelles mesures envisagez-vous pour pallier les difficultés d'accès à la médecine de ville et pour éviter un recours excessif aux urgences hospitalières ?
- 13 Comment évaluez-vous l'évolution de la politique d'accueil et de suivi des personnes sans domicile ?
- 14 Associations : soutenez-vous l'idée de créer une seconde Maison des associations, par exemple dans Paris-Rive gauche ?
- 15 Paris Métropole : comment vont être représentés les Parisiens dans la phase de préfiguration ?
- 16 Paris Métropole (suite) : comment va s'exercer la démocratie participative au niveau du 13<sup>e</sup> arrondissement ?



aménager,  
bâtir,  
créer...

## ACTUALITÉ URBAINE

### Lettre du 13 février 2014 d'IDFE et d'Ada 13 au maire du treizième à propos de l'extension d'Italie Deux

Monsieur le Maire,

Nos adhérents nous informent qu'un projet déjà ancien reprend de l'actualité : l'extension du centre commercial Italie Deux qui va concerner l'ensemble de l'îlot Italie-Vandrezanne-Bobillot. Ce projet aura un impact économique, urbain et environnemental sensible sur un lieu central et, d'une certaine manière, emblématique du treizième.

Quel que soit le niveau d'avancement de ce projet, nous souhaitons

y être associés dans un esprit de démocratie participative, conformément aux propositions que nous avons présentées aux candidats aux élections municipales. En outre, une concertation en amont d'un projet est toujours préférable à une contestation en aval.

En espérant que vous accorderez votre soutien à cette démarche citoyenne, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre sincère et respectueuse considération.

### 1 000 start-up pour la halle Freyssinet

La halle Freyssinet va s'offrir un avenir digne de son passé de cheville ouvrière dans l'histoire de la logistique parisienne.

Les travaux devraient débuter en juin 2014 et durer deux ans, pour en faire un grand incubateur pouvant accueillir 1 000 start-up du domaine de l'économie numérique dans 30 000 m<sup>2</sup> comportant fab/lab (laboratoire de fabrication d'outils informatiques mis à la disposition du public), auditorium, salles de réunion, espaces de travail, restaurant. Lancé en partenariat avec la Ville de Paris, ce projet est financé par Xavier Niel (fondateur de Free) pour 90 % et par la Caisse des dépôts et consignations.

En novembre 2013, une réunion de travail a eu lieu dans le cadre de la concertation Paris-Rive gauche avec l'agence d'architecte Jean-Michel Wilmotte à qui a été confiée la réhabilitation de la halle et avec les services de la Semapa qui ont en charge le traitement des espaces périphériques. Les associations et conseils de quartier ont centré leurs interventions sur les conséquences de ce projet en termes de circulation, de mixité urbaine et d'ouverture sur la ville.

Nous avons apprécié la volonté de la Semapa de traiter en aire piétonne et de façon unifiée ce lieu encaissé et de le connecter avec sa périphérie. Reprenant les conclusions d'une étude du conseil de quartier n° 8 (Bibliothèque Dunois - Jeanne-d'Arc), nous avons insisté sur la perméabilité de cet équipement long de 310 mètres, qui devra comporter des passages entre le niveau bas de la rue

Louise-Weiss et de la rue du Chevaleret et la promenade plantée de la dalle.

Certes, deux passages ouverts au public traverseront le bâtiment dans l'axe de la rue Louis-de-Broglie et de la rue Pierre-Gourdault et déboucheront sur des escaliers, mais nous aurions également souhaité qu'une passerelle enjambe l'édifice en son milieu, arrivant de plain-pied sur la promenade plantée. Nous nous sommes également interrogés sur les heures d'ouverture des passages ainsi créés et nous avons rappelé la nécessité de rendre effective la possibilité de prolonger la rue Louis-de-Broglie à travers le bâtiment du ministère des finances.

Nous avons apprécié que ce projet instaure une diversité des activités économiques sur le quartier, amenant de très petites entreprises, des commerces aménagés sous la promenade plantée et sous le bâtiment du ministère des finances ainsi que des équipements ouverts sur le quartier (le restaurant, l'auditorium et les fab/lab, ainsi que des antennes de services publics nécessaires aux start-up mais aussi accessibles aux riverains). Le quartier s'enrichira également de salles de sport, de logements et de parkings.

Enfin, les qualités patrimoniales de la halle seront préservées : le projet respectera les éléments de béton, les voûtes et les auvents ainsi que la transparence longitudinale du bâtiment. Sa transparence latérale sera restituée.

Françoise Samain ■

## CHRONIQUE du Grand Paris

(Épisode II)

**Adopté le 19 décembre 2013, le projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPAM), après d'intenses débats et des navettes parlementaires, crée la métropole du Grand Paris.**

Une synthèse ciblée de ce texte complexe, publiée en janvier, sera proposée dans le prochain numéro de notre *Lettre*, il faut en effet un peu de recul pour en tirer les premières leçons.

On peut retenir trois grandes lignes qui structurent ce texte :

■ Il est créé au 1<sup>er</sup> janvier 2016 un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à statut particulier dénommé « la métropole du Grand Paris », qui regroupe la commune de Paris et l'ensemble des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

■ La métropole du Grand Paris est organisée en territoires, d'un seul tenant et sans enclave, d'au moins 300 000 habitants. Le périmètre de ces territoires respecte le périmètre des communes de la métropole du Grand Paris. Les communes appartenant à un même établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre existant au 31 décembre 2014 ne peuvent appartenir à des territoires distincts. Le ressort territorial de la commune de Paris constitue un territoire ;

■ Une mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris est créée : elle est mise en place au cours du premier trimestre 2014.

Le calendrier électoral vient interférer avec ce texte, prenons d'ores et déjà le temps de le relire... Emmanuel Leguy ■

### Histoire populaire du 13<sup>e</sup> et lien social

**Une histoire populaire du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. « Mieux vivre ensemble », l'ouvrage que vient de publier chez L'Harmattan Jean-Louis Favre, reprend le travail sur les jeunes des cités populaires qu'il a réalisé en 2010 dans le cadre de l'EHESS.**

Ce livre, qui s'appuie notamment sur la documentation d'Ada 13, est centré sur le 13<sup>e</sup> arrondissement où habite l'auteur, et plus particulièrement sur la partie sud-ouest du quartier Maison-Blanche. La première partie de son analyse est historique : subsiste-t-il une trace du 13<sup>e</sup> populaire ? Si oui, où la retrouvons-nous ?

■ Cette partie du 13<sup>e</sup> a longtemps été l'un des secteurs les plus pauvres de la capitale, avec une forte présence des « classes laborieuses ». Les rives de la Bièvre ont très tôt attiré moulins et blanchisseuses puis elles ont accueilli les activités que leurs nuisances faisaient rejeter loin du centre de Paris. De nombreux métiers liés à la rivière se sont développés (bouchers, teinturiers, métiers du cuir...) jusqu'au moment où la Bièvre, jugée trop polluée, a été recouverte autour de 1914. L'installation d'entreprises industrielles (Singer, Thomson, la Précision mécanique, Snecma, AOIP...) s'est faite plus tardivement. C'est ce recouvrement de la Bièvre qui l'a rendue possible, ajoutant aux métiers traditionnels une nouvelle population d'ouvriers non qualifiés. Les « classes dangereuses » ont été longtemps fortement représentées dans le quartier Maison-Blanche : chiffonniers de la Butte-aux-Cailles, marginaux et malfrats de la Zone, sorte de *no man's land* établi le long des fortifications de Thiers, qui a subsisté jusqu'à leur démantèlement dans les années 1930. Les bourgeois du quartier redoutaient les classes populaires insubordonnées, promptes à l'insurrection (1830, 1848 et 1871) et à la révolte sociale. Les autorités répondaient par la répression, l'exclusion et l'enfermement (Bicêtre, Salpêtrière). Elles ont aussi entrepris dans l'entre-deux-guerres la construction de logements sociaux. Dans le quartier Maison-Blanche, la première

initiative de 1911 est privée (fondation Singer-Polignac), mais une première HBM (habitation à bon marché) est réalisée rue Henri-Becque à partir de 1913. Entre 1921 et 1924, suivent des lotissements, notamment rue Brillat-Savarin et rue de la Fontaine-à-Mulard. Entre 1932 et 1935, les constructions se situent autour du boulevard des Maréchaux (ancienne zone) et près de la place des Peupliers, rebaptisée en 1968 place de l'Abbé-Hénocque. Les logements sociaux voisinent avec des pavillons datant du début du siècle (personnel du chemin de fer français). Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le lien social s'établit spontanément au travail, à l'école, dans la rue et sur les nombreux terrains vagues, au bistrot. La solidarité est assurée par des œuvres caritatives (patronages, aide alimentaire, cantines...) à l'initiative de personnalités (sœur Rosalie, Paulin Enfer...) ou des pouvoirs publics.

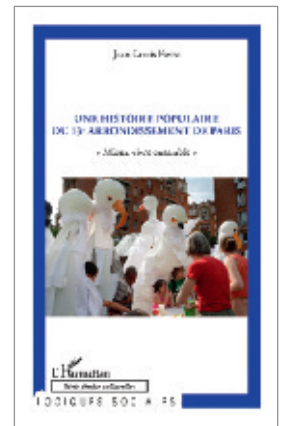
■ Une profonde mutation est amorcée dans les années 1960 avec le remodelage des quartiers périphériques de Paris, dont le 13<sup>e</sup>. Les usines sont déplacées en banlieue et en province, et le tertiaire se développe. Dans le quartier Maison-Blanche, la politique de rénovation entraîne le remplacement de logements insalubres et vétustes par des immeubles-barres et des jardins (îlot 13 en 1955, opération Bièvre en 1957-1969), l'aménagement de la ZAC Tage-Kellermann en 1988-2003 et l'installation du centre commercial Italie. Il n'y a pas de bouleversement du paysage urbain comme dans le quartier de la Gare, où se multiplient les tours. Le nombre des habitants varie peu, mais la composition sociale se modifie avec une forte baisse des ouvriers et des employés et une augmentation des cadres moyens et supérieurs. Le secteur sud du quartier, avec

ses cités, reste cependant plus populaire et plus âgé que la partie nord, et les inégalités sociales s'y maintiennent.

Parmi les initiatives destinées à assurer le lien social, on note celle de Jacques Trief, directeur de l'école Küss de 1974 à 2000. Il se bat contre les dérogations de la carte scolaire pour faire se côtoyer des élèves venant des secteurs bourgeois de Rungis et des Peupliers avec ceux de la cité Brillat-Savarin, réputée difficile. Sa mobilisation pour la mixité sociale obtient en 1984 le soutien du maire, Jacques Toubon. Un autre facteur de cohésion est l'action entreprise dans le cadre de la « politique de la ville » pour réhabiliter la cité Brillat-Savarin qui est déclarée « îlot sensible » en 1995. La rénovation immobilière de 1998 s'imposait pour remédier au surpeuplement et aux mauvaises conditions de vie et d'hygiène. Elle se double d'une action sociale de la mairie menée avec les associations locales : accompagnement des jeunes en difficulté, aide aux femmes, intégration des immigrés africains récemment arrivés... Sous l'impulsion de Jacques Trief, ces associations vont se fédérer en 1997, sous l'égide de l'ARBP (Association Rungis, Brillat-Savarin, Peupliers). L'enclavement est ciblé comme la cause des problèmes de ce secteur. « Cinq murs », formant autant de limites, sont repérés : la petite ceinture avec l'ancienne gare de Rungis, le boulevard des Maréchaux, le périphérique, le cimetière de Gentilly, adossé au stade Charléty, et la caserne de la Garde républicaine. L'aménagement de la ZAC Rungis en voie d'achèvement permet heureusement de ménager un meilleur accès vers l'extérieur. Depuis lors, la sphère d'action de l'ARBP s'est élargie en ajoutant aux trois secteurs dont elle porte le nom de nouveaux territoires d'intervention (cité Interne-Loeb, quartier de la Colonie, cité Amiral-Mouchez, cités Kellermann, Keufer et Paul-Bourget).

Nous parlerons dans la prochaine *Lettre* de la seconde partie de ce livre, du lien social pour le « mieux vivre ensemble ».

Brigitte Einhorn ■



Une histoire populaire du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris. « Mieux vivre ensemble » de Jean-Louis Favre est disponible au format papier ou numérique sur le site des Éditions de L'Harmattan. [www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)

aménager,  
bâtir,  
créer...

## VIE DU 13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

### Trois expositions récentes sur la colline de Chaillot



Le Mobilier national depuis la Tour Albert | Photo: Daniel Friedman

Le Mobilier national est un bâtiment emblématique du 13<sup>e</sup> arrondissement construit en béton en 1934, sur les anciens jardins de la Manufacture des Gobelins. Il synthétise une série d'expériences menées autour du thème de la « trame » et du « monument » qui fait que la structure du bâtiment coïncide avec son apparence. C'est un superbe édifice, classique par son plan et rationaliste par sa structure apparente. Il compte parmi les édifices majeurs réalisés par l'architecte Auguste Perret (1874-1954) qui viennent d'être présentés à l'exposition « Auguste Perret, huit chefs-d'œuvre !? - Architectures en béton armé » dans la superbe salle hypostyle du Palais d'Éléna, qui est l'un d'eux. Les autres monuments étaient l'immeuble de la rue Franklin, 1903, le théâtre des Champs-Élysées, 1913, l'église du Raincy,

1923, la salle Cortot, 1928, l'Hôtel de Ville du Havre, 1950, et l'église Saint-Joseph, 1951. Ces huit édifices ont marqué par leur mode d'élaboration et leur rapport à la matière.

L'exposition, à travers une sélection de documents, dessins, photos, plans, maquettes analytiques et objets divers, permettait de mieux comprendre la conception architecturale d'Auguste Perret. Une rue et une école portent son nom dans le treizième.

L'architecte Perret est une figure importante des nouvelles techniques de construction du XX<sup>e</sup> siècle. Il fut l'un des premiers à saisir l'intérêt constructif du béton armé, à la fois robuste et économique, qu'il utilisait non recouvert. La ville du Havre, qu'il reconstruisit après 1945, est inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

En quittant le Palais d'Éléna, on poursuit la montée de la colline de Chaillot vers la Cité de l'architecture. Elle proposait la rétrospective, terminée aussi début mars, « Sur l'exposition internationale des Arts décoratifs de 1925. Quand l'Art Déco séduit le monde ». Une grande partie de la présentation était consacrée à l'architecture. On y voyait la maquette du groupe scolaire de la rue Küss, autre lieu célèbre de notre arrondissement. L'école construite en 1934 par l'architecte Roger-Henri Expert (1882-1955) est conçue comme un monument public. La façade en béton avec ses rotondes en retrait rappelle les tourelles d'un paquebot. C'est à ce créateur que l'on doit les fontaines et les bassins du Trocadéro (1937).

Au sommet de la colline, le Musée national de la marine met en scène le mémorable « Voyage de l'obélisque de Louxor / Paris (1829-1836) », une autre image de Paris ! L'exposition dure jusqu'en juillet 2014. **Martine Rigoir** ■

#### Dans le 13<sup>e</sup> et nulle part ailleurs

Un Musée de l'art ludique ouvrait ses portes en novembre 2013 aux Docks - Cité de la mode et du design, sur les berges de Seine, quai d'Austerlitz. C'est le premier musée dédié à l'art contemporain issu de l'entertainment. L'objectif ? Il est de familiariser les visiteurs avec les technologies numériques utilisées par les créateurs du monde de l'animation et des personnages de BD. Cela se fera au travers d'expositions, de rencontres, de débats et de conférences...

Pour son ouverture « Art ludique - Le musée », son nom exact, expose jusqu'en mars 2014 « Pixar, 25 ans d'animation ». Pour les non-initiés, Pixar est une société californienne de production de films en images de synthèse. On lui doit des classiques tels que *Le Monde de Nemo*, *les Toys Story*, *Wall-E*, *Ratatouille*... et pour les plus récents *Cars*, *Rebelle* et *Monstres Academy*. Cette visite nous apprend que l'ordinateur ne fait pas le film tout seul.

Autour de chaque projet, les créateurs sont nécessaires pour raconter l'histoire, créer les personnages et inventer un univers qui doit être crédible. La création de lieux et de personnages imaginaires qui prennent vie à l'écran nécessite une « consciencieuse précision » réalisée à partir de nombreux dessins, de peintures, de collages, de sculptures en résine des personnages, qui nous sont présentés à l'exposition.

Les visiteurs sont nombreux, surtout des adolescents et des enfants, pour lesquels, et c'est dommage, rien n'est prévu. Mais, pour les passionnés d'art graphique, les tableaux, dessins au crayon, au fusain, à l'encre, les aquarelles, les peintures des héros et des décors sont des œuvres remarquables. À la fin du parcours, c'est la consécration de l'alliance entre techniques traditionnelles et art numérique. L'installation audiovisuelle Artscape permet la projection sur écran panoramique des œuvres exposées avec un effet simulé de mouvement en 3D. **Martine Rigoir** ■

#### Le comité de rédaction

Françoise Cellier  
Brigitte Einhorn  
Jacques Goulet  
Emmanuel Leguy  
Martine Rigoir  
Françoise Samain

#### Association pour le développement et l'aménagement du 13<sup>e</sup> arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie  
75013 Paris  
Tél. : 01 45 35 19 02  
Courriel : ada13@ada13.com  
Site : www.ada13.com  
N° ISSN : 1968-780X

Directeur de la publication :  
**Emmanuel Leguy**



### La disparition d'Écocitoyens

Le projet Écocitoyens, développé depuis 2008 dans le cadre de l'Association française de l'excellence territoriale (AFET), est à l'origine d'une douzaine de réalisations visant à faire de Paris-Rive gauche (PRG) un quartier exemplaire, grâce à la coopération des collectivités territoriales, d'entreprises publiques et privées, d'associations et d'habitants du 13<sup>e</sup> arrondissement. Les objectifs étaient d'assurer à ce nouveau quartier un développement durable, d'y améliorer la qualité de la vie et le lien social à l'échelle locale et régionale. En deux années, les actions ont été multiples et enrichissantes : diagnostic sur le quartier PRG, réflexion et enquêtes sur la mobilité et

le télétravail, élaboration d'un Plan de déplacement interentreprises (PDIE), Bourse aux mémoires, Village de Noël exposant projets et initiatives locaux...

Pierre Dommergues, qui avait impulsé cette démarche, a voulu en 2010 l'institutionnaliser sous la forme d'un Groupement d'intérêt public, le GIP Écocitoyens, sur la base d'une gouvernance partagée entre partenaires publics, secteur privé et associations. L'idée était de valoriser et d'échanger les savoirs et savoir-faire du quartier, d'encourager et de porter les projets innovants et de mettre en œuvre des actions spécifiques sur le type du PDIE. La zone de compétence était limitée d'abord

au 13<sup>e</sup>, mais l'expérience locale pouvait être ensuite modélisée à l'échelle de Paris et de l'Île-de-France. Le projet de GIP a donné lieu à quelques réalisations comme les « pauses méridiennes » associant salariés et habitants autour de séminaires, de conférences et d'ateliers. En fin de compte, ce projet n'a pas abouti, et l'association Écocitoyens s'est dissoute. Elle laisse un vide, et nous la regrettons. Ada 13 a pu bénéficier de ses actions de formation et de sensibilisation aux questions concernant PRG, quartier-phare de l'arrondissement, mais allant bien au-delà et débouchant sur des débats plus larges : évolution du monde du travail, rythmes de vie et mobilité, gestion des déchets, réseaux et mutualisation des connaissances et des services. **B. Einhorn** ■